

Dictionnaire de la noblesse :
contenant les généalogies,
l'histoire et la chronologie
des familles nobles de
France. [...]

Aubert de La Chesnaye Des Bois, François-Alexandre (1699-1783).
Auteur du texte. Dictionnaire de la noblesse : contenant les
généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de
France. Tome 1 / par de La Chenaye-Desbois et Badier. 1863-
1876.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

roses d'argent, qui sortent de ses feuilles.

ANNEVAL-DE-LA-FONTAINE, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans la noblesse le 10 Août 1668. Dans le *Traité des ban & arrière-ban*, par la Roque, on trouve parmi les Barons, Bannerets & Chevaliers à qui le Roi écrivit pour venir à son Mandement le 23 Août 1350, le Sire d'Anneval.

Les armes de cette Famille, dont nous ne savons rien de plus, sont : *d'azur, au croissant d'argent, accompagné de trois molettes d'éperon d'or, posées deux en chef & une en pointe.*

ANNEVILLE (Dⁿ), Maison des plus anciennes de la Basse-Normandie, où il y a cinq Paroisses de son nom. Elle y possédoit, de temps immémorial, la Seigneurie d'ANNEVILLE en Saire, Election de Valognes, en plein, fief de hautbert relevant du Roi, laquelle s'étendoit à Réville, Saint-Jean-du-Vicel, Montferville, Barfleur, Sainte-Geneviève, Gatteville, Valcanville, Cosqueville, Saint-Floxelle, &c. Cette Seigneurie, passa de cette Maison dans celle de *Montigny*, ensuite dans celle de *Villiers & de Coulombières*, puis à JEANNE DE FRANCE, première femme de LOUIS XII, qui la vendit, en 1498, à *Geoffroy Hébert*, Evêque de Coutances, lequel en fit don, en 1500, à son Chapitre, qui la possède encore aujourd'hui, quoique bien démembrée.

Cette Maison tenoit, dès le XI^e siècle, rang parmi les plus anciennes de la Province, & si elle se borne à prouver évidemment, six siècles d'antiquité, elle peut au moins se flatter qu'aucun historien n'en a pu fixer l'origine; ce qui est un préjugé que l'obscurité des siècles passés leur en auroit dérobé l'époque; car il n'y a point d'apparence que si le milieu du XI^e siècle avoit vu naître la Maison d'ANNEVILLE, ce même siècle n'auroit pu voir les Seigneurs de ce nom passer subitement du berceau de leur famille à des emplois éclatants, qui marquoient la confiance du Souverain. Ce raisonnement est une preuve incontestable que le Seigneur d'ANNEVILLE, qui paroît, en 1066, n'est pas le premier de son nom, quoiqu'il soit le plus ancien que l'on connoisse.

I. Suivant l'extrait d'une chronique tirée de l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, con-

tenant les noms de plusieurs Seigneurs, qui furent désignée par le Duc GUILLAUME le Bâtard, pour veiller à la garde de la Normandie, sous la Duchesse *Mathide*, son épouse, en 1066, lorsqu'il entreprit la conquête d'Angleterre, on y trouve le Seigneur d'ANNEVILLE, qui fut choisi pour commander au Val-de-Saire. Ses enfans furent :

GUILLAUME, qui suit;

Et N... d'ANNEVILLE, Chevalier, qui passa en Angleterre, où il laissa des enfans qui s'établirent dans l'Isle de Wigh, du côté d'Yorck, comme il est rapporté dans le *Monasticon Anglicanum*, & dans l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, par la Roque, tom. IV.

II. GUILLAUME d'ANNEVILLE I^{er} du nom, Chevalier, Seigneur d'Anneville du Breuil en Saire, d'Ourville, la Pernelle, du Vicel, Pretot, du Breuil-d'Allonne, Sortoville en Beaumont, Saint-Pierre d'Avheglise, &c., fit donation à l'Abbaye de Lessay, l'an 1106, de l'Eglise d'Anneville-en-Saire, avec la Maison d'Ancquetil, proche le cimetière, & tout le marais, jusqu'à la rivière de Saire; sa femme *Hawise* & GEOFFROY, leur fils, qui suit, y consentirent, & les Religieux, en reconnaissance, lui firent présent de 10 marcs d'argent, pour la rançon d'un autre fils nommé ci-après, fait prisonnier à la Terre-Sainte. HENRI, Roi d'Angleterre, confirma cette donation de GUILLAUME d'ANNEVILLE, I^{er} du nom, & celui-ci, suivant le *Neustria-pia*, pag. 618, aumôna encore à la même Abbaye les Eglises du Vicel & de Pretot. MICHEL d'ANNEVILLE, Chevalier, son second fils, fut celui qui fit le voyage de la Terre-Sainte, en 1096, avec *Robert Courtheuse*, Duc de Normandie, & *Godefroy de Bouillon*. Il portoit pour armes : *d'hermines, à une fasce de gueules, brisée d'un bâton d'azur*, comme cadet. Ceci est tiré d'un manuscrit en vélin de la Bibliothèque de l'Eglise de Bayeux, intitulé : les anciennes *Histoires d'Outremer*, où est compris M. MICHEL d'ANNEVILLE, Chevalier.

III. GEOFFROY d'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur d'Anneville, du Breuil, &c., mentionné dans la charte de donation faite en 1106, à l'Abbaye de l'Essay, par son père, confirma cette donation, en 1118, avec sa femme *Avise* & *Guillaume*, un de ses fils; & en reconnaissance de cette confirmation, l'Abbé &

les Religieux de l'Essay lui donnèrent 100 pièces de monnaie & un cheval de service.

IV. JEAN D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur d'Anneville, du Breuil, &c., autre fils dudit GEOFFROY, confirma, par une charte, de 1139, toutes les donations faites par ses prédécesseurs, & y ajouta la Chapelle bâtie proche la rivière, & la dîme de son moulin sur Saire. Il signa, comme témoin, à la vente que Roger de Magneville fit à l'Impératrice MATHILDE, de ce qu'il avoit à Océville, près Cherbourg, tant en Eglise qu'ailleurs, & aumôna, en 1153, à l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte, le Patronage de Saint-Pierre d'Artheglise, avec ses appartenances; ce qui fut confirmé par HENRI, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie. Il eut pour fils :

SAMSON, qui suit;

Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs du Breuil, & de Notre-Dame-d'Allonne, &c., éteinte, rapportée à la fin de cette généalogie.

V. SAMSON D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur d'Anneville, &c., donna à l'Abbaye de Montebourg, un quartier de froment de rente, à prendre en la Paroisse d'Anneville, pour le salut de son âme, & de ses père & mère, y dénommés. La charte 268, du Livre noir de l'Abbaye de Lessay, fait mention dudit SAMSON, Chevalier, & des aumônes ci-devant faites par ses ancêtres & par un de ses fils. On lui connoît pour enfans :

1. THOMAS, qui suit;
2. JEAN, Seigneur du Breuil, dont il est parlé au registre des fiefs, de Cotentin, dressé sous le règne de PHILIPPE-AUGUSTE, comme possédant celui du Breuil à Anneville. Il eut une fille héritière, Dame dudit lieu, mariée au Seigneur de *la Haye-d'Edot*;
3. GUILLAUME, tige des Seigneurs de *Montaigu*, rapportés ci-après;
4. Et GEOFFROY, Seigneur de *Tournebu*, tige de cette branche éteinte. Il vivoit en 1204 & 1214, & est mentionné dans les Archives de l'Abbaye de Saint-Sauveur.

Cent ans après, une JEANNE D'ANNEVILLE, épouse d'*Adrien Blondel*, Seigneur de Saint-Germain, vers 1330, est dite, dans les titres de cette famille, fille du Seigneur de *Tournebu* & de *Sottevast*. De cette branche descendoit GUILLAUME D'ANNEVILLE, Seigneur de *Tournebu*, qui épousa, en 1370, JEANNE D'ANNEVILLE, sa cousine, fille aînée de *Michel*, veuve

en premières noces de *Guillaume de la Haye*, Chevalier, Seigneur d'Heroudeville, dont il sera parlé ci-après. Ces Seigneurs de *Tournebu* brisoient leurs armes d'une *seconde fasce de gueules*, comme on le voit dans la Chapelle des Marais-Fourneville, près Cherbourg, qui avoit été bâtie par les *Grimouville*, leurs héritiers.

VI. THOMAS D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur d'Anneville & d'Ourville, remit à l'Abbaye de Lessay tout le droit callenge qu'il avoit en l'Eglise d'Anneville, avec toutes les choses y appartenantes & aumônées par ses prédécesseurs, & les confirma, suivant les accords faits entre les Religieux & lui. Il épousa *Jeanne de Pirou*, dont sortit :

VII. MATHILDE, Damed'Anneville & d'Ourville, mariée, en 1223, à *Guillaume de Montigny*, Chevalier. Ils donnèrent, en 1237, deux acres de terre à l'Abbaye de Cherbourg; & l'an 1245, ils posèrent leurs sceaux, comme Chefs-Seigneurs d'Anneville, à une vente faite à cette Abbaye par Jourdain du Buiffon, de son ménage, situé audit lieu. Cette Dame étant veuve, donna au même Monastère, en 1269, la moitié des dîmes du Fief qu'elle possédoit héréditairement à la *Pernelle*. Enfin, la même année, elle prétendit avoir une *baîne*, comme échotée sur son Fief d'Ourville; mais elle fut adjugée aux Dames de Caen, comme ayant été prise sur le leur.

BRANCHE

des Seigneurs de MONTAIGU, éteinte.

VI. GUILLAUME D'ANNEVILLE, II^e du nom, Chevalier, troisième fils de SAMSON, parut comme témoin à un acte, par lequel, Richard Borran, confirma, en 1204, la donation que Roger de Grinteville, avoit faite à l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte, des terres & bois situés à Clitourp, & d'une Vavassorie à Grinteville. Après avoir servi sous JEAN Sans-Terre, dernier Duc de Normandie, il fut employé sous PHILIPPE-AUGUSTE & se trouve compris dans le catalogue des Gentilshommes, maintenus en leurs biens, après la conquête de Normandie par ce Prince. Ce catalogue est à la Chambre des Comptes de Paris. Suivant un ancien Mémoire de la lignée des Seigneurs de Camprond, écrit l'an 1398, duement en forme & signé, tiré du chartrier, contenant les titres de cette famille, tant pour leur Noblesse que pour leurs biens

on voit que le Duc GUILLAUME, après la conquête d'Angleterre, donna à Guillaume de Camprond la Terre de Berlingue, qui fut échangée contre celle de Montaigu, en Cotentin, dont une portion, avec le patronage & la moitié des dîmes, fut donnée dans la suite à une Demoiselle *de Camprond*, en se mariant avec ledit GUILLAUME D'ANNEVILLE, II^e du nom. Il en eut :

VII. HENRI D'ANNEVILLE, Ecuyer, Seigneur & Patron de Montaigu, lequel, percevoit, dans toute la Paroisse, la moitié des dîmes, excepté les noales, suivant un extrait en latin du Livre noir de l'Evêché de Coutances, fait en 1251. Il fit un accord avec Guillaume de Camprond, Seigneur du Lorey, touchant la dot, qui avoit été donnée à la Dame *de Camprond*, mère dudit d'ANNEVILLE, par lequel une portion du Patronage de Montaigu &c., fut cédée audit *de Camprond*, & à ses hoirs. Il eut pour enfans :

1. THOMAS, qui fuit;
2. JEAN, tige de la branche établie au Pays de Caux, rapportée en son rang;
3. RAOUL, auteur de celle des Seigneurs *de Morville*, éteinte, mentionnée ensuite.

VIII. THOMAS D'ANNEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Montaigu, épousa 1^o *Luce de Pirou*, fille de *Jean de Pirou*, Seigneur de Montpinçon, neveu de Guillaume de Camprond, Seigneur de Lorey; & 2^o *Simonne d'Ocdeville*, fille de feu *Richard*, Chevalier, Seigneur d'*Ocdeville*, comme il appert d'un acte en parchemin, daté du mercredi après la fête Sainte-Marie, Vierge, en Septembre 1286, faisant mention de l'accord passé entre Guillaume d'Ocdeville, Ecuyer, frère de ladite *Simonne* & THOMAS D'ANNEVILLE, son mari, pour ce qui pouvoit appartenir à cette Demoiselle de la succession de *Richard d'Ocdeville*, Chevalier, son père. Il ne paroît point y avoir eu d'enfans de ce second mariage; mais du premier vinrent :

1. MICHEL, qui fuit;
2. GEOFFROY, Prêtre, Curé de Montaigu, décédé le 1^{er} Août 1338;
3. COLIN, tige de la branche des Seigneurs de *Chiffrevast*, *Tamerville*, &c., subsistante, dont nous parlerons ci-après;
4. HENRI, qui étoit mort en 1349;
5. Et JEANNE, mariée en 1344 à *Jean de Manneville*, Chevalier.

Trois des frères susdits, vivans ensemble, acquirent plusieurs biens à Montaigu, Tur-

Tome I.

teville au Bocage, Morsaline, Montebourg, Sainte-Croix au Bocage, Quetechou. Valognes, Trevières en Bessin, &c.

IX. MICHEL D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur de Montaigu, fonda par acte passé devant *Bocage*, Tabellion à Valognes, le vendredi avant la fête Saint-Thomas, Apôtre, 1349, pour le salut de son âme, de THOMAS, GEOFFROY, COLIN & HENRI, ses frères, &c., en l'Eglise de Montaigu, une Chapelle en l'honneur de Saint-Michel, divisée & séparée du Patronage dudit lieu, se réservant, pour lui & ses successeurs, le droit d'y présenter un Chapelain, auquel il donne la quatrième partie de la dîme de cette Paroisse, avec Maison, Enclos, &c., à condition d'y chanter quatre messes par semaine, une du *Saint-Esprit*, une de la *Vierge*, une de *Saint-Michel* & une des *Défunts*. Cette fondation fut confirmée par Louis, Evêque de Coutances, le 5 Février 1351. Il mourut en 1350, & fut inhumé dans le Chœur de l'Eglise de Montaigu, où l'on voit son tombeau en relief. Il laissa deux filles en bas âge. L'aînée fut :

X. JEANNE D'ANNEVILLE, mariée 1^o à *Guillaume de la Haye*, Chevalier, Seigneur d'Heroudeville, près Valognes, fils aîné de *Jean de la Haye*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, avec lequel elle vivoit, en 1362; & 2^o en 1370, à *Guillaume d'Anneville*, Chevalier, Seigneur de Tournebu, son cousin, vivant avec elle, en 1402. De ce second lit elle eut :

JEANNE D'ANNEVILLE, Dame de Saint-Germain de Tournebu & de Saint-Martin de Viell, mariée 1^o à *Jean de Grimouville*, Seigneur dudit lieu, de Gauville & de Carentilly; & 2^o à *Jean de Fortécu*, Chevalier, Seigneur de Saint-Evremont-sur-Lozon & de la Mauffre.

Les enfans des deux lits partagèrent la succession en 1449.

BRANCHE

des Seigneurs de CHIFFREVAST, TAMERVILLE, &c., subsistante.

IX. COLIN D'ANNEVILLE, Ecuyer, Seigneur de la Boissaye & de Montaigu, troisième fils de THOMAS & de *Luce de Pirou*, sa première femme, servit sous les Rois CHARLES IV & PHILIPPE VI. Il acquit, avec MICHEL, son frère, de *Thomas Lesterel*, deux boisseaux de froment de rente, mesure de la ville de Montaigu, par acte passé devant *Jean Lemperière*,

K k

Tabellion à Valognes, le mardi après la Toussaint, 1322; & le samedi après la fête Saint-Georges, 1325, deux autres boisseaux de froment de rente, même mesure de Montaigu, de *Geoffroy & Guillot Blestel*, par acte passé devant ledit *Lemperière*. Il se trouve mentionné dans la fondation de la Chapelle de Saint-Michel de Montaigu, de l'an 1349, & eut pour enfans:

ROBIN, qui suit;

Et GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *Quétreville*, éteinte, rapportée en son rang.

X. ROBIN D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur & Patron de Montaigu, servit avec distinction sous CHARLES V, fit deux accords, en 1352, l'un touchant le Patronage & les dîmes de Montaigu; le second pour les héritages qui avoient appartenu à MICHEL & COLIN, ses frères, lorsqu'ils vivoient en communauté de biens, &c. Il en fit un troisième le 20 Août 1370, devant *Cauvin*, Tabellion à Valognes, avec Guillaume de la Haye, Chevalier, & Jeanne d'Anneville, sa femme, au sujet des droits d'une Chapelle dont ladite Dame étoit Patronne, vu que cette Chapelle avoit été bâtie & fondée par son père, qui y avoit donné une portion de dîmes que ROBIN prétendoit devoir lui appartenir; & partagea, le 17 Janvier 1402, avec ledit Guillaume de la Haye & sa femme, tous les héritages que possédoit GEOFFROY D'ANNEVILLE, prêtre, demeurant à Montaigu, & les biens desdits MICHEL & COLIN D'ANNEVILLE, ses frères & ceux qu'ils avoient acquis avant le décès de GEOFFROY, arrivé le jour de Saint-Pierre-aux-Liens, en 1338. Il mourut, en 1373, & avoit épousé, en 1333, *Jeanne de Creully*, fille de *Guillaume de Creully*, Chevalier, Seigneur, de Saint-Quentin, & de *Jeanne de Ferrières*, Dame de Saint-Marcouf, en partie. Ce Guillaume de Creully étoit descendu de Robert, Comte de Gloucester & Baron de Creully, fils naturel de HENRI I^{er}, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie. Elle se remaria à *Guillaume Picot*, Ecuyer, dont elle étoit veuve, en 1381, comme il conste par une sentence donnée à Valognes, le 16 Décembre 1455. ROBERT eut de son mariage:

XI. GUILLAUME D'ANNEVILLE, III^e du nom, Chevalier, Seigneur & Patron de Montaigu, qui fut reçu à la revue faite à Carentan, en 1375, avec 15 Gentilshommes à Cheval, pour

servir aux guerres de Normandie. Suivant un extrait du Registre de la Chambre des Comptes de Paris, contenant les noms de ceux qui avoient servi l'espace de dix mois aux guerres de Guyenne, on y trouve compris deux GUILLAUME D'ANNEVILLE, dont l'un est dit le *Jeune*. Voyez la Roque, tom. IV, pag. 90 & 91, dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*. « ROBERT D'ANNEVILLE dit d'Aunes, & GUILLAUME D'ANNEVILLE servoient en 1382 & 1383 dans les Compagnies des Gendarmes de Jacques d'Harcourt, & de Jean, Sire de la Ferté, de Guillaume Painel, Sire de Hambie, avec Jean de Montenay, Guillaume de Briquerville, Richard Carbonnel, &c. ». Ces ROBERT & GUILLAUME D'ANNEVILLE font employés comme personnes qualifiées dans un compte de Guillaume de Damfernet, Trésorier des Guerres, contenant un état des dons, compositions & restitutions faits aux Chefs & Capitaines des Gens d'armes qui servoient le Roi, en Normandie, au mois de Mars, Avril & Mai, arrêté le 1^{er} Décembre 1383. Ledit GUILLAUME, III^e du nom, vendit, par contrat du 7 Février de la même année 1383, passé devant les Tabellions de Saint-Sauveur-le-Vicomte, une maison & jardin, sis à Valognes, & fit deux autres actes, le 25 Juillet 1398, par l'un desquels Henri Blestel & sa femme cèdent quelques héritages à GUILLAUME D'ANNEVILLE, Chevalier; & par l'autre, ledit Chevalier baille des Terres au même lieu. Il fit un accord, le 13 Décembre 1410, pour héritages que feu Henri le Blond avoit vendus à ROBIN D'ANNEVILLE, Chevalier, père dudit GUILLAUME, qui les avoit fiefés à Pierre le Moine, en 1363, d'une partie desquels Pierre le Blond s'étoit mis en possession après la mort dudit ROBIN D'ANNEVILLE, &c. Dans cet acte, qui est au vieux Registre de Chiffrevast, est mentionné Messire PIERRE D'ANNEVILLE, Curé de Montaigu. Il mourut en 1413, laissant pour fils:

XII. ROBIN D'ANNEVILLE, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron de Montaigu, qui fit, avec Guillaume Coquet, un échange d'héritages situé en la Paroisse de Montaigu, par acte du 8 Juillet 1416, passé devant *Rolant*, Tabellion à Valognes, il épousa *Guillemette de Percy*, sœur de Guillaume de Percy, Chevalier, Seigneur de Soules, comme il appert d'une donation que celui-ci fit à sa sœur, par acte, passé devant *Jallot*, Tabellion

à Valognes, le 29 Mai 1424. Elle se remaria à *Simon de Percy*, Ecuyer, Seigneur de Sienne, lequel fit un accord, le 7 Mars 1427, devant le même notaire, touchant le Douaire de ladite Demoiselle, sur les héritages que possédoit *ROBIN D'ANNEVILLE*, son défunt mari.

Ladite *Guillemette de Percy* étoit fille de *Robert*, Chevalier, Seigneur de Percy, Soules, Dracqueville, Durécu, Gennes, Saint-Vast, Lonchamps, &c., & de *Huguette de Chiffrevast*, Dame dudit lieu, de Tamer-ville, Huberville, Ivetot; celle-ci fille puinée & héritière de *Jean de Chiffrevast*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Ecuyer du Roi, Chambellan de Philippe de Bourgogne, fils de France, Capitaine & Gouverneur des Ville & Château de Valognes, & de *Guillotte de la Houffaye*, d'une famille noble de Bretagne. Ce Seigneur de Chiffrevast avoit de grands biens, car outre les Seigneuries de Chiffrevast, de Tamer-ville, Huberville, Ivetot, Prétreville, Bunchon, Val-de-Sie, Vateville, Digoville, &c., il possédoit plusieurs Terres & rentes dans une trentaine de Paroisses, tant au Cotentin qu'au Bessin. *Nicol de Chiffrevast*, père du susdit *Jean de Chiffrevast*, eut une fameuse querelle avec la Maison d'Harcourt: ses gens ayant tué une biche blanche, qui portoit au col les armes de Godefroy d'Harcourt, celui-ci vint à main armée à Chiffrevast, le premier Dimanche de Carême 1353, ravagea les environs, renversa le Château, & en brûla les papiers & titres; ce qui obligea *Jean de Chiffrevast*, fils dudit Nicol, à recourir à l'Autorité Royale; & il obtint de *CHARLES VI* des Lettres, le 29 Mai 1395, par lesquelles ce Prince confirme & rétablit tous les droits de la Seigneurie de Chiffrevast, qui, par l'incendie de ses titres, se trouvoit menacée d'un prompt anéantissement. En conséquence des torts & dommages causés à cette Terre par la violence des Harcourt, *CHARLES VI* remit encore à *Jean de Chiffrevast*, sa vie durant, la rente domaniale qu'il lui devoit, à cause de la mouvance de sa Terre, relevant du Roi, laquelle est passée depuis dans la Maison d'ANNEVILLE par le mariage de ladite *Guillemette de Percy*, avec *ROBIN D'ANNEVILLE*, II^e du nom, dont elle eut pour fils:

XIII. *GUILLAUME D'ANNEVILLE*, IV^e du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron de Montaigne & de Chiffrevast, employé comme un

ancien Noble dans un extrait de la recherche de la Noblesse faite par *Raymond Montfault*, Commissaire, au mois de Janvier 1463, passa un acte devant *le Cerf*, Tabellion à Valognes, le 26 Janvier 1463, avec *Robert de Percy*, Ecuyer, Seigneur de Chiffrevast, son oncle, par lequel celui-ci lui céda les Fief, Terre & Seigneurie de Chiffrevast; & il en rendit aveu au Roi, le 24 Mai 1465. *Louis XI* lui accorda des Lettres Royales, le 24 Mai 1472, contenant main-levée de son droit aux forêts & dudit Fief, en faveur de *LOUIS DE BOURBON*, & de ses services rendus contre les ennemis de la Couronne. Il obtint encore plusieurs main-levées de son droit aux forêts du Roi, des années 1484, 87, 91, &c., & une de *CHARLES VIII*, le 18 Mars 1488, de son Fief de Chiffrevast, vu les services qu'il avoit rendus à son père & à lui. Ce Prince l'exempta de comparoître au ban & arrière-ban, par Lettres du 7 Mars 1497, en considération de ses services & de ceux de son fils, servant alors sous les ordres de *LOUIS DE BOURBON*. Il avoit épousé, avant 1347, *Gillette de la Roque*, fille de *Pierre de la Roque*, Chevalier, Seigneur de Flottemanville, près Valognes, & de *Florence de Sauffay*, Dame dudit lieu. De ce mariage vinrent:

1. *ROBERT*, qui suit;
2. *JEAN*, Ecuyer, Seigneur de Cradar & Bailli de Bar en Lorraine. Il fut Ecuyer tranchant de *LOUIS DE BOURBON*, qui lui fit remise, le 18 Mai 1481, de plusieurs années de rentes à lui dues à quoi *GUILLAUME D'ANNEVILLE*, Seigneur de Chiffrevast, son père, étoit obligé comme héritier de *Nicol de Chiffrevast*, Chevalier. Il vivoit encore en 1491, & avoit épousé *Mahaut d'Aprémont*, de laquelle il eut:
 1. N... D'ANNEVILLE;
 2. *PHILIPPOTTE D'ANNEVILLE*, mariée 1^o à N... de Villeneuve, & 2^o à *Claude de Beauvau*, Seigneur de Sandaucourt, & de Commercy, comme il appert d'une Sentence donnée au Bailliage de Valognes, le 15 Décembre, 1536.
 - * 3. Et *ANTOINETTE D'ANNEVILLE*, mariée à *Laurent de Francières*, Seigneur de Clins, Capitaine & Gouverneur de Barle-Duc, avec lequel elle vivoit en 1539.
3. *PHILIPPE*, qui présenta à la Cure de Tamer-ville, en 1486, & fut Curé de Montaigne, en 1509.
4. *PIERRE*, Curé de Resson, en 1490, nommé à la Chapelle de la Madeleine, de Chiffre-

vast, en 1491, Curé d'Heroudeville, en 1517; & de Montaigu après son frère, en 1527.

5. JACQUELINE, mariée, par traité du 26 Février 1485, avec *Geoffroy de Manneville*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Lanteuil & de Soliers, acte reconnu devant le *Vavasseur*, Tabellion à Montebourg, le 10 Juin 1488.
6. MARIE, femme de *Jean Bafan*, Ecuyer, Seigneur de Tonneville, Pierreville, &c., comme il confte par leur traité de mariage, du 21 Septembre 1495, fait en présence de *Jean de la Cour*, Seigneur du Tourps, &c., reconnu à Valognes le 4 Février 1506.
7. Et Marguerite, épouse de *Jacques Louvel*, Ecuyer, Seigneur de la Basse, avec lequel elle vivoit encore en 1523.

XIV. ROBERT D'ANNEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Chiffrevast, Montaigu & Tourlaville, Bailli & Grand-Maître-Enquêteur des eaux & forêts, de LOUIS DE BOURBON, Comte de Rouffillon, Seigneur de Valognes, & de JEANNE DE FRANCE, Capitaine & Gouverneur des ville & Château de Valognes, étoit au service de ce Prince dès 1477, & se trouva aussi employé sous les Rois LOUIS XI, CHARLES VIII & LOUIS XII. Il obtint de CHARLES VIII, le 13 Décembre 1497, des Lettres par lesquelles ce Prince, en considération de ses services, lui remit une amende jugée contre lui, faute de comparution, à cause de son office de Grand-Maître des Eaux & Forêts; fit foi & hommage au Roi en la Chambre des Comptes de Paris, pour la Seigneurie de Chiffrevast, le 17 Novembre 1498; fut dispensé du ban & arrière-ban, par Lettres de Sa Majesté, du 19 des mêmes mois & an, comme étant auprès de LOUIS DE BOURBON; rendit foi & hommage, le 28 Décembre suivant, de son Fief de Chiffrevast à JEANNE DE FRANCE, qui lui fit don du droit de relief, qu'il lui devoit pour ledit Fief; fut un des principaux Bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu de Valognes, comme il appert de l'extrait de la fondation de cette Eglise, de l'an 1499, fit son testament le 26 Mars 1515, par lequel il donne fix livres de rente à l'Eglise de Tamerville, pour dire, tous les mardis, une Messe haute de la Trinité, avec les Vigiles des Morts; décéda le lendemain, & fut inhumé en la Chapelle Saint-Jacques, de cette Eglise de Tamerville, où est son tombeau, sur lequel il est représenté armé de toutes pièces. Il avoit épousé *Jeanne de Loubès*, fille de *Jacques de Lou-*

bès, Ecuyer, Seigneur de la Touche & d'Avallilioles, veuve en premières nocces, de *Roland le Gras*, Ecuyer, Seigneur de la Martinière, Capitaine du Chef de la Vicomté, & nièce de François de Brillac, Evêque d'Orléans. Les héritiers de son premier mari, par accord passé à Thouars, le 8 Mars 1492, lui cédèrent, pour elle & pour les siens, l'Hôtel & Seigneurie de la Martinière, avec tous les biens, meubles, acquêts & immeubles situés en Poitou. Elle testa le 26 Mars 1527, mourut quelque temps après, & fut enterrée dans l'Eglise de Tamerville, auprès de son second mari, dont elle eut :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. ROBERT, né en 1503, qui fit son testament le 1^{er} Septembre 1527, au Château de Mons, avant d'entreprendre le voyage au delà des Monts, & mourut sans alliance;
3. JEANNE, née en 1499, mariée à *Jean le Breton*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Turteville au Bocage & du Grand-Planne, lequel fit un accord devant les Tabellions d'Octeville, le 22 Octobre 1547, avec GUILLAUME D'ANNEVILLE, son beau frère;
4. CATHERINE, née en 1502, mariée à *Gion Yforé*, Seigneur de Boifrenault & de Vic en Touraine, & morte en 1558;
5. MARIE, née en 1504, femme de *Jean le Jay*, Ecuyer Seigneur de Cartot, la Fosse, &c., comme il confte par un acte de vente du 30 Janvier 1535. Elle en étoit veuve en 1540;
6. GABRIELLE, née en 1507, mariée par traité du 29 Mai 1524, reconnu le 9 Mars 1528, avec *Gautier Bafan*, Ecuyer, Seigneur de Tonneville, fils de *Jean Bafan*, Ecuyer, & de *Jeanne le Tellier-de-la-Luthumière*, sa première femme;
7. Et PHILIPPE, née en 1509, vivante encore en 1516, morte sans alliance.

XV. GUILLAUME D'ANNEVILLE, V^e du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron de Chiffrevast, de Tamerville, Fortécu & Montaigu, né en 1501, rendit foi & hommage au Roi, avec aveu & dénombrement de sa Terre de Chiffrevast, le 3 Juin, 1522; obtint main-levée de sa garde-noble & de son dit fief de Chiffrevast, en la Chambre des Comptes de Paris, le 6 Juin 1522, & encore le 28 Mai 1523; produisit, la même année, les preuves de sa Généalogie devant les Commissaires pour la recherche de la Noblesse, en remontant seulement à COLIN D'ANNEVILLE, Ecuyer, Seigneur de la Boissaye & de Montaigu, frère de MICHEL, Chevalier, & de GEOFFROY, Curé de

Montaigu; retira, à droit de sang, le 18 Juillet 1528, le Fief de Tamerville, qui avoit été vendu, le 16 Novembre 1526, à Nicolas le Poitevin, Sieur de Moustier, par Gilles, ou Guillaume de la Luzerne, Seigneur de Soules; donna son aveu & dénombrement de ce Fief de Tamerville, le 6 Juillet 1550, & fut exempté du ban & arrière-ban, par Lettres du Roi du 17 Mars 1554, à cause des bons & considérables services, qu'il lui avoit rendus, & à son cousin, le Comte de Tende. Il avoit épousé *Louise de Longaunay*, sœur d'Hervé de Longaunay, Gouverneur & Lieutenant du Roi en Normandie, Seigneur de Dampierre & d'Amigny, & fille de *Jean Longaunay*, Seigneur d'Amigny, d'Epinay, des Fresnes, Franqueville, &c. & de *Marie Thésard*, Dame de Dampierre de Saint-Agnan. Leurs enfans furent :

1. GUILLAUME qui suit ;
2. ROBERT, Seigneur de Tamerville, Terre qu'il eut en avancement de succession par donation de son père, du 23 Septembre, 1568; il mourut sans alliance avant 1588;
3. NICOLAS, Seigneur de l'Hommée, Clerc Tonfuré, qui présenta à la Chapelle de Chiffrevast en 1563, & à celle de Saint-Jacques de Tamerville. Par son testament du 25 Mai 1592, il fonda deux Grandes Messes par semaine, avec une Antienne de la Vierge, tous les Dimanches & Fêtes Solennelles, après Vêpres, en la Chapelle de Saint-Jacques de l'Eglise de Tamerville, moyennant 30 livres de rente, & décéda peu après; car ces deux Chapelles étoient vacantes en 1594;
4. Et HENRI d'ANNEVILLE, aussi mort sans alliance, le 9 Janvier 1588, servant pour le Roi en Allemagne.

XVI. GUILLAUME d'ANNEVILLE, VI^e du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron de Chiffrevast & de Tamerville, Capitaine de 50 hommes des Ordonnances du Roi, fut exempté du ban & arrière-ban, comme il appert d'un certificat de service à lui donné par HENRI, Duc d'Anjou, en date du 31 Mars 1573. Il soutint, pendant 24 jours, contre le Comte de Montgomery, le siège de Valognes, où il s'étoit enfermé avec HENRI d'ANNEVILLE, son frère, le Sieur le Fèvre de Sortoville & deux de ses frères, & 15 autres Gentilshommes, 46 Arquebusiers & quelques Soldats, par le secours desquels ils forcèrent Montgomery à lever le siège, le 2 Mars 1573, avec une grande perte de ses

troupes & de son canon, ainsi qu'il conste par un certificat du 3 Juillet 1574, des Officiers du Roi, des Nobles du Pays & des principaux habitans des villes & Vicomtés de Valognes, & de Carentan, donné audit GUILLAUME, où ils déclarent que le Pays doit sa délivrance à la valeur du Seigneur d'ANNEVILLE. Le Seigneur de Matignon, Gouverneur de Normandie, le retint ensuite auprès de sa personne, pour servir au siège de Domfront, Saint-Lô & Carentan. En récompense de ses services, le Roi HENRI III lui fit don de 1200 livres, faisant partie de plus grosse somme, suivant l'extract de l'entérinement des Lettres Royales du 17 Juin 1575. Il rendit foi & hommage à Sa Majesté, en sa Chambre des Comptes de Paris, le 15 Juillet suivant, de sa Seigneurie de Chiffrevast; donna aveu & dénombrement, le 30 Août, & en eut main-levée le 30 Septembre 1575; fut exempté du ban & arrière-ban, par Lettres du Roi, données le 26 Octobre 1575; rendit aussi aveu de sa terre de Tamerville, le 19 Juillet 1585; mourut à Sens, au retour de la Campagne d'Allemagne, le 23 Décembre 1587, âgé de 49 ans; y fut inhumé, & son cœur porté dans l'Eglise de Tamerville, par les soins de son épouse, qui y fit placer une épitaphe sur marbre noir, dans le mur du chœur de ladite Eglise. Il avoit épousé, par contrat passé à Rouen, le 12 Juillet 1568, *Marguerite Aubert*, veuve, en premières noces, de *Guillaume Quesnel*, Seigneur de Bois-le-Vicomte & de Rombofc, Conseiller au Parlement de Rouen, & fille de *Guillaume Aubert*, Seigneur de la Haye, Mesnilvarin, Semeville, Chaumont, &c., Conseiller au même Parlement, & de *Jeanne Sureau*, Dame de Montigny & de Haudebouvillè. Ladite Marguerite Aubert étoit arrière-tante de Françoise Aubert, Baronne d'Aunay, qui épousa, en 1674, René de Froulay, Marquis de Tessé, Maréchal de France. Par son testament du 16 Mai 1601, elle donna un écu de rente à l'Eglise de Tamerville, pour son annuel. Elle mourut le 16 Juin suivant, & fut inhumée au pied du mur du chœur de l'Eglise de Tamerville, du côté de l'Evangile, sous le banc de famille. De son second mariage elle laissa :

XVII. HERVÉ d'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur & Patron de Chiffrevast & de Tamerville, qui eut main-levée de la garde-noble où il étoit, & fut mis en possession de ses

biens, Terres & Seigneuries, comme étant suffisamment âgé, par acte passé aux Affises de Valognes, le 22 Juin 1594. Il rendit foi & hommage au Roi, le 4 Mars 1595, en la Chambre des Comptes de Normandie, donna son aveu & dénombrement de sa Terre de Chiffrevast, le 14 Septembre 1612; acheva de faire démolir le reste de l'ancien Château de Chiffrevast, ruiné par les d'Harcourt, & fit bâtir celui qui existe aujourd'hui; obtint, le 18 Décembre 1617, de l'évêque de Coutances, permission de faire dire la Messe en la Chapelle de ce Château, située dans un des pavillons, & qui fut bénite le 18 Juillet 1618. Il eut acte de la représentation de ses titres devant les Commissaires du Roi pour la recherche de la Noblesse, le 31 Octobre 1624, tant pour lui que pour GILLES, GUILLAUME, JACQUES & ROBERT D'ANNEVILLE, quatre de ses fils; fut déchargé du droit de franc-fief, & eut main-levée de sa Terre de Chiffrevast, par Ordonnance de *Charles le Roy de la Pothe-rie*, Intendant de la Généralité de Caen, rendue à Valognes, le 7 Mars 1641, après avoir justifié, par titres, de son *ancienne Noblesse*; décéda le 9 Juillet 1649, & fut enterré dans le chœur de l'Eglise de Tamerville, où l'on voit son épitaphe. Il avait épousé, par contrat du 8 Août 1595 (reconnu devant les Tabellions de Valognes, le 10 Mars 1603), *Renée de Croville*, fille de *Gilles de Croville*, Seigneur dudit lieu & de Binville, & de *Gillonne du Moncel*, Dame de Saint-Nafaire de Valognes, Gouberville, le Mesnil-au-Val, Houtteville, Sorteval, Sainte-Honorine, &c. Elle mourut le 24 Janvier 1625, & fut inhumée vers le milieu du Chœur de l'Eglise de Tamerville, au côté gauche. Leurs enfans furent:

1. HERVÉ, né en 1597, mort au siège de Montauban, en 1621;
2. GILLES, mort sans alliance, à Chiffrevast;
3. GUILLAUME, qui suit;
4. JACQUES, Seigneur de l'Homme, par l'échange qu'il fit de la Terre de Tamerville, avec GUILLAUME, son aîné, par acte du 15 Décembre 1650, passé devant *Gallot*, Tabellion de Valognes. Il servit longtemps sur les Vaisseaux du Roi. « L'Abbé de Vertot, dans son *Histoire de Malte*, fait mention de JACQUES D'ANNEVILLE DE CHIFFREVAST, reçu Chevalier de Malte de minorité, le 31 Décembre 1663. » JACQUES mourut

à Paris, en 1672, & fut enterré en l'Eglise Saint-André-des-Arts;

5. ROBERT, vivant en 1624;
6. & 7. Deux autres garçons, morts jeunes avant ce temps;
8. MARGUERITE, Religieuse aux Dames de Caen, en 1614;
9. BARBE, dite *Mademoiselle de l'Homme*, née en 1610, morte en 1701;
10. CHARLOTTE, mariée 1^o à *Jean de Foulou-gne*, & 2^o en 1639 à *Robert de Gourmont*, Seigneur & Baron de Giès, de Fontaines, d'Addeville, Mary, &c.;
11. Et une fille, morte jeune.

XVIII. GUILLAUME D'ANNEVILLE, VII^e du nom, Chevalier, Seigneur & Patron de Chiffrevast & de Tamerville, né le 3 Mars 1607, servit en Lorraine, pour son père, avec chevaux & armes, & dans l'armée de Champagne, sous les ordres du Duc de Longueville, Gouverneur & Lieutenant-Général de l'armée de Sa Majesté en Champagne, comme il appert de deux certificats de ce Seigneur; le premier, donné au Camp de Saint-Nicolas, en Lorraine, le 10 Octobre 1635, l'autre à Joinville, le 12 Décembre 1636. Il rendit foi & hommage au Roi de sa Terre de Chiffrevast, le 25 Juin 1657, produisit les titres justificatifs de sa noblesse devant *M. Chamillard*, Intendant de la Généralité de Caen, qui lui donna, le 20 Mars 1671, un certificat comme il avait bien & dûment prouvé être *Noble*, dès le temps de Montfaut; fit son testament le 9 Mars 1677, décéda le 24 dudit mois, & fut enterré dans le chœur de l'Eglise de Tamerville, sous une tombe sans inscription au pied de la Balustrade du côté de l'Epître. Il avait épousé, par contrat du 10 Janvier 1651 (reconnu devant les Tabellions de Rouen, le 3 Juillet 1657), *Françoise de Mathan*, fille de feu *Charles de Mathan*, Seigneur de Semilly, Fours, Villiers, du Hommet, & de *Marie Dyel*, Dame de Beaunay, Biville, Saint-Laurent, Villette, &c., & au Pays de Caux. Elle fit son testament le 7 Avril 1688, achevé le 24 Juillet audit an; décéda le 13 Août suivant, à Carentan, d'où elle fut transportée à Tamerville, & fut inhumée dans le chœur de cette Eglise, par M. l'abbé de Flamanville, depuis Evêque de Perpignan. De ce mariage vinrent:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. HERVÉ-EUSTACHE, Chevalier, Seigneur de Tamerville, qui vendit cette Terre à son

ainé, & acquit de Robert de Gourmont, son cousin germain, la Seigneurie d'Addeville à Saint-Côme du Mont. Il servit aux campagnes de Hollande & en Franche-Comté, & épousa, par contrat du 16 Octobre 1690 (reconnu devant les Tabellions de Valognes le 13 Novembre suivant), *Geneviève Simon-de-Franqueville*, fille & héritière en partie de *Jean-François Simon*, Ecuyer, Seigneur de Franqueville, & de *Madeleine Bernard*. Elle mourut en 1699 & son mari en 1720, & ils furent inhumés à Tamerville. De leur mariage ils eurent six enfans :

L'aîné, mort Mousquetaire à Paris ;

Le second & le troisième morts aux études ;

Le quatrième au berceau ; l'aînée des filles fut Religieuse à Carentan ; & la cadette, nommée BARBE, Dame d'Addeville, épousa son cousin germain, BON-THOMAS D'ANNEVILLE, mentionné au degré XX de la branche suivante ;

3. JACQUES, né en 1666, reçu Chevalier de Malte de minorité, mort en 1692, enterré à Carentan ;
4. GUILLAUME-EUSTACHE, tige de la branche des Seigneurs du Vast, la Motte, Addeville, &c., rapportée ci-après ;
5. & 6. Deux autres garçons, morts jeunes ;
7. BARBE, mariée, en 1683, à *Jean-Antoine de There*, Chevalier, Seigneur des Glandes ;
8. MARIE, morte jeune ;
9. Et MARGUERITE, dite Mademoiselle de Chiffrevast, morte à Paris en 1686.

XIX. FRANÇOIS D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur & Patron de Chiffrevast, Tamerville & d'Allefontaine, né le 21 Décembre 1651, servit pendant quelques campagnes, mourut le 8 Mars 1709, & fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'Eglise de Tamerville. Il avoit épousé, par contrat du 8 Décembre 1683, passé devant *Pierre Bottin*, Notaire Royal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, *Marie-Gabrielle Poerier*, fille unique & seule héritière de *René Poerier*, Ecuyer, Seigneur de Catteville, Cartot & du Theil, & de *Marguerite Desmairies*, Dame d'Olonde, s'étant remariée à *Jacques d'Harcourt*, Chevalier, Grand-Père du Marquis d'Harcourt, à présent Colonel du Commissaire-Général, Cavalerie. De leur mariage ils ont eu :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;
2. GUILLAUME-EUSTACHE, né le 27 Septembre 1694, appelé l'Abbé de Chiffrevast, Prêtre, Prieur de Sainte-Marie-Egyptienne de

Pont-Audemer, Chanoine & Vicaire-Général de Coutances, où il est décédé, le 28 Décembre 1727 ;

Cinq autres garçons, morts jeunes ;

8. MARIE-MARGUERITE, mariée en la Chapelle de Chiffrevast, le 24 Novembre 1706, à *Jean-Joseph Goffelin*, Chevalier, Seigneur & Patron de Garcelles & d'O ;
9. FRANÇOISE-LOUISE, Religieuse à l'Abbaye de Cordillon, le 3 Novembre 1711 ;
10. BARBE, mariée dans la Chapelle de Chiffrevast, en 1712, à *Nicolas le Canu*, Seigneur de Bafmarest, arrière-neveu du Cardinal du Perron ;
11. 12. & 13. Trois autres filles, mortes jeunes ;
14. Et MARIE-ANNE, morte à l'Abbaye de Cordillon, en 1721.

XX. JEAN-FRANÇOIS D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur & Patron de Chiffrevast, Tamerville, Allefontaine, du Theil, &c., né le 28 Avril 1685, fut d'abord Page du Roi à la Grande-Ecurie, en 1702, d'où il passa dans les Mousquetaires, & fit campagne en Flandres. Il rendit aveu au Roi de la Terre de Chiffrevast, le 9 Février 1711, & avoit épousé, par acte sous seing privé du 29 Janvier 1709 (célébration le 7 Février suivant, en la paroisse de Vouilly), *Jacqueline-Henriette d'Héricy*, fille puînée de *Robert d'Héricy*, Chevalier, Seigneur de Lif, & de noble Dame *Elisabeth Richer-de-Colombières*. Il en a eu treize enfans, dont quatre garçons, morts au berceau, & quatre filles, entr'autres :

1. GUILLAUME-RENÉ, qui suit ;
2. JEAN-JOSEPH, né le 11 Août 1713, Capitaine de Vaisseau, Chevalier de Saint-Louis, qui a péri sur mer, en 1759 ;
3. JACQUES-ROBERT-NICOLAS D'ANNEVILLE DE CHIFFREVAST, né le 9 Juillet 1716, Docteur de Sorbonne, Chanoine, Archidiacre & Vicaire-Général de Coutances, Abbé Commandataire de l'Abbaye de Saint-Sever, au même diocèse, depuis 1747, vivant ;
4. JACQUES-HERVÉ, né le 24 Février 1719, Chevalier de Malte, Enseigne de Vaisseau, mort à Toulon, le 13 Mai 1743 ;
5. JEAN-HENRI, Lieutenant de Dragons, tué à Lauterbourg, en Allemagne, d'une balle qu'il reçut à la tête, le 10 Juin 1744 ;
6. Et MARIE-BARBE-THÉRÈSE, mariée le 23 Septembre 1738, à *Pierre-François de Hennot*, Seigneur du Rosel. Elle est morte sans enfans, le 8 Mai 1743.

XXI. GUILLAUME-RENÉ D'ANNEVILLE, Chevalier, Baron du Saint-Empire, appelé le

Marquis de *Chiffrevast*, Seigneur & Patron de Chiffrevast, Tamerville, du Theil, de Lif, l'Homme, Sainte-Marie, d'Audouville, &c., né le 5 Mars 1712, premier Page du Roi à la Grande-Ecurie, en 1730, successivement Capitaine de Dragons dans le Colonel-Général, & Chevalier de Saint-Louis, a servi en Bohême, où il a reçu deux blessures, en 1742, & s'est retiré du service en 1745. Il a épousé, le 4 Janvier 1751, *Catherine-Geneviève d'Héricy*, fille de *Robert-Jacques d'Héricy*, Chevalier, Seigneur & Patron de Villiers, Vauffieux, Rampan, &c., Chevalier de Saint-Louis, & de *Julienne-Louise-Antoinette-Geneviève de la Cour-de-Maltot*, son père est frère puîné du Seigneur de Marcelet, qui représente la branche aînée d'Héricy, & ils sont tous deux cousins germains de Dame Jacqueline-Henriette d'Héricy, mère dudit GUILLAUME-RENÉ D'ANNEVILLE. Leurs enfans sont :

1. FRANÇOIS-ANTOINE-HENRI, qui suit ;
2. AUGUSTIN-JACQUES, né le 11 Janvier 1754, Officier des Carabiniers, en 1771, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Pologne, en 1778 ;
3. LOUISE-JEANNE-GENEVIÈVE, née le 25 Août 1755, mariée le 25 Août 1778, à *Anne Robert*, Chevalier, Vicomte d'Héricy ;
4. Et AIMÉE-ADÉLAÏDE-GENEVIÈVE, née le 19 Avril 1763, appelée Mademoiselle de *Tamerville*.

XXII. FRANÇOIS-ANTOINE-HENRI D'ANNEVILLE, Chevalier dit le Comte de *Chiffrevast*, né le 21 Novembre 1752, Officier de Dragons au Régiment de Belfunce, en 1769, a épousé, le 18 Juin 1776, en l'Eglise paroissiale de Saint-Martin de Fresville, Diocèse de Coutances, *Jeanne-Marie Simon*, Dame de Turteville au Bocage, &c., fille de *François Simon*, Chevalier, Seigneur & Patron de Turteville, Fontaine, Ecarboville, Bercy, Beauchamp, &c., & de *Catherine-Françoise-Renée de Cussy*. Nous ignorons s'il y a postérité.

BRANCHE

des Seigneurs DU VAST, LA MOTTE, ADDEVILLE, &c., subsistante.

XIX. GUILLAUME-EUSTACHE D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur & Patron du Vast, de la Motte & du Buisson, né le 1^{er} Septembre 1662, quatrième fils de *Guillaume*, Seigneur de Chiffrevast, & de *Françoise de Mathan*, fut reçu Chevalier de Malte en 1678, & après

avoir fait ses caravanes, il quitta la Croix pour épouser, par contrat du 26 Avril 1696, passé devant *Marin Tollevast*, Notaire Royal de Valognes, *Paule-Agnès-Eulalie Castelde-Saint-Pierre*, fille de *Bon-Thomas Castet*, Chevalier, Seigneur & Patron de Saint-Pierre-Eglise, du Vieux, Saint-Germain, Cosqueville, Saint-Remi-des-Landes, Bailli de Cotentin, & de *Marie des Hommets*, Dame de Crevecœur. Il est mort à Valognes le 15 Août 1700, & sa femme en 1758, ayant eu :

1. BON-THOMAS, qui suit ;
2. CHARLES, Officier au Régiment du Roi, mort à Befançon en 1714 ;
3. Et MARIE, mariée, le 24 Mai 1728, à *Bernardin Poerier*, Seigneur de Franqueville.

XX. BON-THOMAS D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur & Patron du Vast, de la Motte, de Buisson & d'Addeville, baptisé le 24 Février 1697, servit dans le Régiment du Roi, & épousa, par dispense de Rome, du 7 Octobre 1715, *Barbe d'Anneville*, sa cousine germaine, fille puînée de *Hervé-Eustache*, Chevalier, Seigneur d'Addeville, & de *Geneviève Simon-de-Franqueville*, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;
2. N..... D'ANNEVILLE, Abbesse de Cordillon, au Diocèse de Bayeux depuis 1756, vivante ;
3. Et MARIE FRANÇOISE-AGNÈS, morte sans enfans de son mariage avec *Pierre Jallot*, Comte de Beaumont, Seigneur & Patron d'Herqueville, Ouvre, &c.

XXI. JEAN-FRANÇOIS D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur & Patron du Vast, de la Motte, d'Addeville, Cosqueville, Montebourg & d'Argouges, né à Valognes, le 7 Mai 1726, Page du Roi à la Grande-Ecurie en 1742, a servi en qualité d'Officier au Régiment de Surgères, Dragons, & a épousé, le 21 Novembre 1746, *Marie-Anne-Jacqueline de Camprond*, fille de *Guillaume de Camprond*, Chevalier, Seigneur du Buisson, Lanetot & Sottevast, & de *Hélène-Hyacinthe de Clerel*, de laquelle sont issus :

1. BON-FRANÇOIS-PAUL D'ANNEVILLE, Chevalier, né le 7 Mars 1751, qui a servi dans la première Compagnie des Mousquetaires, depuis le 28 Janvier 1770, jusqu'à la réforme de ladite Compagnie ;
2. FRANÇOIS-HYACINTHE-GUILLAUME, né le 21 Mai 1752, qui a servi dans la même Compagnie des Mousquetaires, depuis le 29 Janvier 1770, jusqu'à la réforme.

3. BERNARDIN-BON-FÉLIX, né le 14 Novembre 1755, Chevalier de Malte de minorité, reçu le 20 Octobre 1773; Lieutenant au Régiment de Flandres, Infanterie, en 1774;
4. PAUL-BERNARDIN, né le 16 Février 1758, aussi Chevalier de Malte de minorité, Enseigne de Vaisseau en 1778;
5. SUSANNE-CHARLOTTE, née en Décembre 1754;
6. ADÉLAÏDE, née le 2 Octobre 1762;
7. Et SUSANNE-LÉONORE, née le 8 Mai 1765.

Les armes de la maison d'ANNEVILLE sont: *d'hermines, à la fasce de gueules*, comme on les voit aux Eglises de Tamerville, Turteville au Bocage, Quétreville, près Coutances, à l'Hôtel-Dieu de la même ville, à Montaigu, & ailleurs.

BRANCHE

des Seigneurs de QUÉTREVILLE, près Coutances, éteinte.

X. GUILLAUME D'ANNEVILLE, Chevalier, second fils de COLIN, Seigneur de la Boiffaye & de Montaigu, fut auteur de cette branche, & servoit encore en 1382. Il eut pour fils:

XI. JEAN D'ANNEVILLE, Seigneur de la Baleine, vivant encore en 1436, qui fut père de:

XII. URSIN D'ANNEVILLE, Seigneur de la Baleine, en 1452, & d'Yvoir à Lingreville, qu'il acquit, en 1455, de Jean d'Auray, Baron de Saint-Pair. Il mourut en 1463, & avoit épousé *Jeanne de Grimouville*, Dame & Patronne de Quétreville, fille de *Jean*, Seigneur de Carentilly, Grimouville, Gouville, &c., dont il eut:

XIII. JEAN D'ANNEVILLE, II^e du nom, Seigneur de la Baleine, Yvoir, Quétreville, &c. mentionné dans des actes de 1466 & 1484. Ses enfans furent:

URSIN, qui suit;

Et GILLETTE, mariée à *Ambroise de Béreauville*, Seigneur de Beauchamps & Mesnil-rogues.

XIV. URSIN D'ANNEVILLE, II^e du nom, Seigneur de la Baleine, Quétreville, Yvoir, &c., comparut en 1491, à la Hougue, à la montre des Nobles. Il eut pour enfans:

1. JEAN, qui suit;
2. FRANÇOISE, mariée, par traité de 1513, à *Raoul de Croville*, Seigneur dudit lieu & de Biniville;
3. PERETTE, mariée, par traité de l'an 1515, à *Bernard Drossey*, Seigneur de Beaucoudray;

Tome I.

4. Et BÉATRIX, femme de *Jacques le Bas*, Seigneur de Golleville.

XV. JEAN D'ANNEVILLE, Seigneur de Quétreville, Beaumont, Yvoir, la Baleine, &c., comparut pour son père à la montre de la Noblesse, faite à la Hougue en 1512, étoit Lieutenant-Général du Baillage de Cotentin, en 1522 & 1544, & étoit mort en 1560. Il avoit épousé *Jeanne Hubelin*, de laquelle il laissa:

1. GILLES, Seigneur de Beaumont, aussi Lieutenant-Général dudit Baillage, en 1549 & 1555, mort sans enfans;
2. ADRIEN, Seigneur de Quétreville, Beaumont, &c., en 1560, aussi mort sans enfans d'*Hilaire-Henry de Tracy*, remariée à *André le Cointe*, Seigneur des Loges & du Tot;
3. MARIE, Dame de la Baleine & d'Yvoir, femme de *Gilles de Saint-Germain*, Seigneur de Fontenay-le-Huffon;
4. Et JEANNE D'ANNEVILLE, Dame de Quétreville, mariée, en 1558, à *Jean Davy*, Seigneur du Perron. Ainsi s'est éteinte cette branche.

Ces Seigneurs de Créteville, autrement Quétreville, près Coutances, portoient, comme la branche de Chiffrevast, les armes pleines. On les voit encore telles sur la porte de la Maison Seigneuriale de Créteville, avec plusieurs alliances, entr'autres, des écussons de *fleurs-de-lys sans nombre*. Pour cimier: *une demi-femme de front, les mains sur le haut du casque, aussi posé de front sur l'écu panché, entouré de feuillages & lambrequins.*

BRANCHE

établie au Pays de Caux.

VIII. JEAN D'ANNEVILLE, Chef de cette branche, second fils de HENRI, Ecuyer, Seigneur & Patron de Montaigu, avoit des biens audit lieu, avec le tiers du Patronage. Il brisoit ses armes d'un *lambel d'azur*, comme elles se voyoient aux vitres de l'Eglise de Turteville au Bocage. Il eut pour fils:

IX. JEAN D'ANNEVILLE, II^e du nom de sa branche, qui possédoit aussi ces biens à Montaigu, suivant le livre blanc de l'Evêché de Coutances en 1350. Il fut père de:

X. JEAN D'ANNEVILLE, III^e du nom, qui vendit ses biens & sa portion du patronage de Montaigu à son cousin ROBIN D'ANNEVILLE, & alla s'établir vers Evreux. Il fut Officier de

L1

la Maison du Roi JEAN, qui le choisit & l'envoya, avec plusieurs autres Seigneurs, solliciter EDOUARD, Roi d'Angleterre, de fournir des troupes pour aller contre les Infidèles, qui vouloient s'emparer du Royaume de Chypre, en 1364, selon du Tillet & Masseville.

XI. GAULTIER D'ANNEVILLE, Chevalier, son fils, suivant les registres de l'Echiquier de Normandie, de l'an 1398, & la Roque, présentait au Patronage de la Folletière. CHARLES VI l'honora de sa confiance, en lui donnant un emploi, qui le fixa au Pays de Caux. De lui descendirent VINCENT & GUILLOT D'ANNEVILLE, aussi bien que les enfans de ROBERT D'ANNEVILLE, qui comparurent à une montre des Nobles de la Chatellenie d'Andelis, au Bailliage de Caux, le 1^{er} Avril, avant Pâques, 1512.

Il ne paroît pas que cette branche soit éteinte: il y avoit, en 1775, un D'ANNEVILLE, Mousquetaire noir, qui pourrait bien en être descendu.

BRANCHE

des Seigneurs DE MORVILLE, éteinte.

VIII. RAOUL D'ANNEVILLE, troisième fils de HENRI, Ecuyer, Seigneur & Patron de Montaigu, possédoit des biens à Saint-Germain-des-Vaux, & fut Seigneur de Morville, à cause de N... de Morville, son épouse, descendue de Hébert de Morville, Chevalier, Seigneur dudit lieu. Il en est fait mention dans les partages de la succession de Guillaume de Vernon, Baron de Nehou, en 1283, Ledit RAOUL D'ANNEVILLE brisoit ses armes d'un *fautoir de gueules*; mais ses descendans prirent celles de Morville, qui sont: *de sinople, au lion rampant d'or*. On les voit ainsi peintes aux vitres du chœur de l'Eglise de Morville.

IX. N... D'ANNEVILLE, Seigneur de Morville, fils de RAOUL & de ladite de Morville, eut de sa femme, dont le nom est ignoré:

X. JEAN D'ANNEVILLE, Seigneur de Morville, qui fut père de:

XI. PHILIBERT D'ANNEVILLE, Seigneur de Morville & de Saint-Germain-des-Vaux, vivant encore en 1416, mort âgé de 70 ans, laissant pour fils:

XII. ROBERT D'ANNEVILLE, Seigneur de Morville & de Saint-Germain-des-Vaux, dont les enfans furent:

1. JEAN, qui suit;

2. GUILLAUME;

3. Et URSIN, marié à *Perrette Imbert*, morte avant lui, de laquelle il eut:

JEAN D'ANNEVILLE, vivant en 1523, mort sans hoirs;

JEANNE, mariée 1^o à *Richard Potier*, Seigneur de la Londe, & 2^o à *Jean le Capon*, Seigneur du Breuil à Colomby;

Autre JEANNE, femme de *Claude le Monnier*, décédée en 1544;

Et MARIE, épouse de *Jean de Pierre*, Chevalier, Seigneur de Négreville.

XIII. JEAN D'ANNEVILLE, Seigneur de Morville épousa 1^o *Marie de la Hazardière*, vivante en 1469; & 2^o N... *Colleau*, laquelle étoit veuve en 1486. Du premier lit fortirent:

1. HÉBERT, qui suit;

2. GUILLAUME;

3. ROBERT, lequel eut un fils naturel, dont les descendans jouirent, comme lui, du privilège de la Noblesse. Il eut plusieurs garçons, demeurant à Morville, en 1576, entr'autres:

CLÉMENT, qui étoit l'aîné, & vivoit encore en 1598;

4. JEAN;

5. Et JEANNE, mariée, en 1504, à *Alphonse de Roux*, Sieur de Chiffrevast.

XIV. HÉBERT D'ANNEVILLE, Seigneur de Morville, comparut aux arrière-bans de 1491 & 1512, & acquit, en 1523, la Fiefferme dudit lieu, qui étoit autrefois revenue à la Couronne par la forfaiture de *Hugues de Morville*. Il avoit épousé N... de *Sainte-Mérelise*, & en eut:

XV. HÉBERT D'ANNEVILLE, II^e du nom, Seigneur de Morville & de Saint-Germain-des-Vaux, qui en rendit aveu en 1548. Il épousa 1^o *Barbe Paynel*; & 2^o *Hélène Hébert*, veuve de *Jean Potier*, Seigneur de Hautpitoix. Du premier lit vinrent:

1. JEAN, qui suit;

2. JACQUES, Seigneur du Haume, vivant encore en 1576;

3. Et CHARLES, Seigneur de Saint-Germain-des-Vaux, vivant dans le même temps.

XVI. JEAN D'ANNEVILLE, Seigneur de Morville, y réunit la Fiefferme dudit lieu, en 1570, & vendit, en 1586, le Fief de Saint-Germain-des-Vaux à *Pierre Potier*, Seigneur de la Londe. Il avoit épousé, en 1558, *Marie le Bourgeois de Heauville*, dont:

CHARLES, qui suit;

Et JACOB, mort sans enfans.

XVII. CHARLES D'ANNEVILLE, Seigneur de Morville, épousa 1^o en 1597 *Isabeau Blanchard*, fille de *Thomas*, Seigneur du Fresne; & 2^o en 1634 *Isabeau de la Place*, veuve de *Charles de Labour*, Ecuyer. De sa première femme il eut :

1. CHARLES, Seigneur de Morville, Curé de Couville ;
2. JACQUES, qui suit ;
3. Et ISABEAU, mariée à *Jean Viatel*, Seigneur de Saint-Ouen, dont les descendants ont hérité de cette branche, & ont, dans la suite, vendu à Fief cette Terre aux Sieurs de Manneville-le-Pigeon.

XVIII. JACQUES D'ANNEVILLE, Seigneur du Bois-Morville, vivant en 1641, épousa *Jeanne le Fèvre*, fille de *Jean*, Seigneur de Sortoville, près Valognes, & de *Jacquette Julien*, dont fortit :

XIX. JEAN-BAPTISTE D'ANNEVILLE, Seigneur de Morville, vivant en 1641, qui de sa femme, nommée *Catherine*, eut pour fille & héritière :

XX. CHARLOTTE-MARIE D'ANNEVILLE, Dame de Morville, mariée à *Jean-Charles du Halley*, vivant encore en 1688, dont :

CATHERINE DU HALLEY, morte en 1719, sans enfans de *François Gueroult*, Seigneur de Rouvron. Ainsi s'est éteinte cette branche.

BRANCHE

des Seigneurs du BREUIL & de NOTRE-DAME-D'ALLONNE, éteinte.

V. JEAN D'ANNEVILLE, Chevalier, Seigneur du Breuil, Notre-Dame d'Allonne, Sortoville en Beaumont & Saint-Pierre d'Arteglise, second fils de JEAN, Chevalier, Seigneur d'Anneville, consentit, vers 1180, au don fait par *Richard*, Evêque de Coutances, à l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte, des dîmes, aumônes & appartenances de l'Eglise de Saint-Pierre d'Arteglise, sises sur son Fief. Il brisoit ses armes d'un *chef endenché de gueules sur le champ d'hermines*, comme il paroît au vieux Château du Breuil & ailleurs. Il eut pour fils :

VI. JEAN D'ANNEVILLE, III^e du nom, Seigneur du Breuil, de Notre-Dame d'Allonne, &c., vivant en 1214, dont il est aussi fait mention dans les Registres de ladite Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Il fut père de :

VII. JEAN D'ANNEVILLE, IV^e du nom, Seigneur & Patron du Breuil, &c., qui fit bâtir,

en 1247, une Chapelle en son Château du Breuil, où il établit un Chapelain, sauf le droit de la même Eglise, comme il paroît par les titres de l'Abbaye de Blanchelande, & le livre noir de l'Evêché de Coutances, de l'année 1251. De son mariage fortit :

VIII. JEAN D'ANNEVILLE, V^e du nom, Seigneur du Breuil, vivant en 1295, mentionné dans les Archives de Blanchelande. Son fils fut :

IX. JEAN D'ANNEVILLE, VI^e du nom, dit du Breuil, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui fit, en 1325, un accord avec les Chanoines Réguliers de cette Abbaye, par lequel ils consentent que celui qu'il avoit présenté à la Cure de Notre-Dame d'Allonne y resteroit, & qu'à l'avenir ils y présenteroient alternativement. Il fut père de :

X. ROBERT D'ANNEVILLE, Seigneur & Patron du Breuil, de Notre-Dame d'Allonne, Sortoville, Saint-Pierre d'Arteglise, &c., qui vivoit en 1350, selon le livre blanc de l'Evêché de Coutances. Il paroît encore plusieurs années après dans les montres de la Noblesse. Il épousa *Robine du Tot*, Dame dudit lieu, restée veuve & enterrée à Gerfay. De ce mariage sortirent :

1. JEANNE D'ANNEVILLE, mariée à *Zacharie du Val*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, avec lequel elle vivoit en 1375 ;
2. ROBINE, épouse de *Jean de Saint-Martin*, Seigneur & Patron de la Trinité de Gerfay, vivant en 1384 ;
3. Et RAOULETTE D'ANNEVILLE, veuve de *Thomas Hacoul*, à Gerfay, en 1384.

Généalogie dressée sur titres, comme aveux, contrats de mariage, accords, main-levées, extraits-baptistaires, &c., qui nous ont été communiqués, & d'après plusieurs Chartes des Abbayes, Registres de la Chambre des Comptes de Paris & de Rouen; l'ancien Echiquier de Normandie; l'*Histoire* de cette Province, par Masseville; celle de la *Maison d'Harcourt*, par la Roque, &c.

* ANNONAY, Ville dans le haut Vivarais, Diocèse de Vienne avec titre de Marquisat, qui a passé, de la Maison de *Lévis-Ventadour*, dans celle de *Rohan-Soubise*.

ANODÉ, en Bretagne : écartelé aux 1 & 4 de gueules, à une fleur-de-lys d'argent ; aux 2 & 3 plein d'or.

ANONAY : écartelé d'argent & de gueules.

ANOY : coticé d'argent & d'azur de 10 pièces.

* ANQUAINVILLE (d'), Subdélégation de Lifieux. La Baronie d'Anquainville est un démembrement de la Terre de Ferrière, elle est possédée par M. le Marquis de Bonnelle, qui l'avoit achetée de M. le Duc de Broglie dans le tems de son ambassade en Angleterre.

ANQUETIL, Sieur de Saint-Vaast en Normandie, Généralité de Caen. JOHAN ANQUETIL comparut, comme Ecuyer, dans la montre qui se fit à Pont-Audemer, le 22 Avril 1378. La Roque, dans son *Histoire d'Harcourt*, p. 1657, parle de JEAN ANQUETIL, Ecuyer, nommé dans les Echiquiers de Normandie en 1500 & 1510.

LAURENT ANQUETIL-DE-SAINT-VAAST fut employé pour la défense de Rouen en 1590. LOUIS ANQUETIL-DE-SAINT-VAAST épouza Renée de Carbonnel, père & mère de HENRI ANQUETIL, qui fut député pour la Noblesse à Rouen, l'an 1614. Il avoit épousé, vers 1635, *Elisabeth de Moy*, fille de *Jacques de Moy*, Seigneur de Pierrecourt, Capitaine de 150 hommes d'armes, reçu Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit en 1586, dont une fille unique fut mariée à *Félix le Comte*, Sieur de Villers, & lui porta la Terre & Seigneurie de Saint-Vaast. Voyez l'*Hist. de Rouen*, par Maffeville; la Roque, *Hist. d'Harcourt*, p. 547; le P. Anselme, & l'*Armorial de France*.

Les armes : d'or, à trois feuilles de sinople, posées 2 & 1.

ANQUETIL, en Normandie, Election de Valognes : d'argent à 3 feuilles de chêne de sinople, 2 & 1.

ANSELME. Cette famille noble, dont nous allons donner ici la Généalogie, dressée sur titres originaux qui nous ont été communiqués, remonte sa filiation suivie à

BERNARD ANSELMI, tige de la branche établie au Comtat, rapportée ci-après.

Elle est une des plus anciennes de Florence, & avoit donné à cette République des Gonfaloniers, des Prieurs de la Liberté, des Gouverneurs de Places, & plusieurs autres personnages de mérite. Il en est parlé avec éloge dans les Histoires de Florence, & on trouve l'Arbre généalogique de cette famille dans le *Traité des Maisons Florentines*, par Scipion Ammirato.

NICOLAS ANSELMI, frère dudit BERNARD, resta à Florence, & s'y maria, dans le XV^e siècle, avec *Agnola Salviati*, dont il eut :

CAMBIO ANSELMI. La vie tranquille de celui-ci, & son éloignement décidé pour les affaires, donnèrent lieu au Poète Hugolino Verrini, son contemporain & son compatriote, de faire ce distique :

*Occidit Anselmi Domûs, heu occidit omnis!
Aut pauci existunt, quos norim, ex stirpe vetustâ.*

Cette branche a donné, dans JÉRÔME ANSELMI, un Ministre d'Etat du Duc de Toscane. JOSEPH ANSELMI fut Prélat référendaire de l'une & l'autre signature, & Commandeur de l'Hôpital du Saint-Esprit à Rome. PIERRE ANSELMI fut Chevalier de Malte, Grand-Prieur de Sainte-Euphémie, Commandeur de Bénévent, & décéda en 1656, âgé de 90 ans. Cette branche s'est éteinte dans la personne d'ANGE-DOMINIQUE ANSELMI, Prêtre, Curé de la Paroisse de Sexti, mort en 1732.

Branche établie au Comtat.

I. BERNARD ANSELMI, frère de NICOLAS, fut du nombre de ces illustres fugitifs qui, pour avoir pris parti contre *Cosme de Médicis*, furent obligés d'abandonner Florence, leur Patrie, & de se retirer en France. Il s'établit au Comtat vers l'an 1434, & eut pour fils :

II. JEAN D'ANSELME, qui le suivit à Avignon, & alla s'établir ensuite à Joucas, Commanderie de l'Ordre de Malte, à une lieue d'Apt en Provence. Il s'y maria avec *Antoinette de Cornu-de-la-Roche-Giron*, fit son testament le 20 Août 1504, devant *Frilhet*, Notaire d'Apt, dans lequel il est dit *Nobilis Joannes Anselmi, de civitate Florentiæ oriundus*, &c., nomme pour ses exécuteurs testamentaires Jacques de Simiane & Bertrand de Cornu, Seigneur de la Roche-Giron, & fait héritiers, par égales portions :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEAN, qui mourut sans enfans ;
3. Et DOMINIQUE, lequel partagea avec FRANÇOIS, son frère, par acte passé devant *Etienne Frilhet*, Notaire d'Apt, le 1^{er} Juin 1505, & eut toutes les créances que son père avoit à Avignon & dans le Comtat. Il en acheta la Terre de Blovac, fut premier Consul d'Avignon en 1515 & 1529. On trouve dans sa branche PIERRE D'ANSELME, grand homme de guerre, Commandant l'Infanterie sous le Maréchal de Bellegarde, & Gouver-